



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet <a href="www.geipan.fr">www.geipan.fr</a>, La consultation du <a href="guide d'identification des PANs">guide d'identification des PANs</a> vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

> oLe questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (<a href="www.geipan.fr">www.geipan.fr</a>), onglet « <a href="Recherche de cas">Recherche de cas</a> » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

### Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

#### Votre récit libre de l'observation :

Dimanche 23 août, en fin de soirée, entre 23h25 et 1h du matin, j'ai pu observer depuis mon balcon, avec mon compagnon, qui l'avait vu en premier, une lueur rouge extrêmement brillante dans la direction du Sud-est (\*), au-dessus de Paris. Aussi rouge et brillante que peut l'être un feu rouge à un carrefour. Cette lumière était permanente et j'en ai pris quelques photos avec mon smartphone – certaines, très « zoomées » montrent bien la couleur rouge mais sont très pixellisées, d'autres, non zoomées n'ont pas enregistré la couleur rouge mais donnent cependant une idée de l'intensité lumineuse dans le ciel, au-dessus des immeubles.

Ayant cherché sur Twitter\*\* si d'autres personnes voyaient le phénomène, une personne m'a fait parvenir une autre photo depuis Paris, exactement du même genre que ce que j'ai enregistré.

Mon étonnement est venu du fait que cette lumière restait permanente et fixe – elle a cependant semblé baisser d'intensité quelques minutes pendant mon observation avant de revenir au même niveau, et également se déplacer un peu plus vers l'est qq minutes avant de revenir au point initial. Je ne peux pas savoir combien de temps elle a encore duré, étant allée me coucher à 1h du matin, toujours très intriguée cependant par le phénomène.

Je me suis assuré qu'il ne s'agissait pas d'une lumière au sommet d'une grue, par exemple. Je me suis demandé s'il pouvait s'agir d'un ballon mais cela semblait trop fixe. Quant à une étoile, cela m'a semblé impossible qu'elle possède une telle intensité et surtout une couleur aussi soutenue dans le rouge. Un hélicoptère en position fixe ? mais cela n'aurait pas pu durer aussi longtemps. La réfraction d'un faisceau laser ? oui, mais pas sur un nuage où cela aurait été beaucoup moins ponctuel...

En résumé, les choses les plus frappantes ont été : très forte intensité lumineuse, fixité, durée...

demandant si qq'un voyait la même chose

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

<sup>\*148°</sup> SE sur la boussole depuis ma géolocalisation

<sup>\*\*</sup> J'ai posté un tweet avec photo

# Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?
Lecture
Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville) :
75010 Paris
<b>Où vous trouviez-vous exactement ?</b> (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)
Depuis mon balcon
Date de l'observation : 23/08/2015 Heure précise de début (en heure locale) :
23h25
Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : 0h59
D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien?
1
Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins) ? mon compagnon
Quel nen uvez vous uved ees personnes (parents, unins, conlegaes, voisins) : mon compagnon
L'observation s'est faite de façon : continue (rayer ou supprimer la mention inutile)
Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation? J'ai mis moi-même fin à l'observation vu l'heure. Je ne sais pas quand le phénomène s'est donc terminé. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI (rayer ou supprimer la mention inutile) Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle : NON, à l'œil nu Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) : quelques nuages Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) : pas de Lune, aucune étoile visible dans le ciel de Paris Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) : lumières de la ville en contrebas Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion,

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

V3-8/JANVIER 2015 page : 5

tonnerre...): aucun bruit particulier

## Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.
Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise) : unique
Forme : ponctuelle
Couleur : rouge carmin
Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) : très intense, beaucoup plus que Vénus ou Jupiter
Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ? non
Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) : ½ à 1 mm
<b>Bruit provenant du phénomène</b> (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu) : non

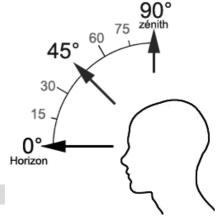
Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) : quelques kilomètres

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU  $17 \ \text{juillet} \ 1978, \text{vous disposez d'un droit de controle et de rectification de vos données personnelles}.$ LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

**Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation)** : 148°SE environ 30° en hauteur, largement au-dessus des immeubles

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)



### Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) : idem

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

**Trajectoire du phénomène** (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.): fixe avec juste une petite déviation vers l'est pendant quelques minutes avant de revenir à sa position initiale.

**Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation** (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) : XXX

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Conformement a la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative a l'informatique, aux fichiers et aux libertes, et au decret n° 78.774 du 17 juillet 1978, vous disposez d'un droit de controle et de rectification de vos donnees personnelles. Les demandes sont a adresser par ecrit au GEIPAN – coordonnees en derniere page

### Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (<a href="http://maps.google.fr">http://maps.google.fr</a>) ou Geoportail (<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

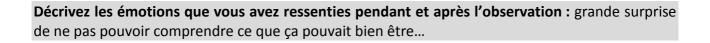
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

## Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

 $V3-8/JANVIER\ 2015$ 

### Et maintenant?



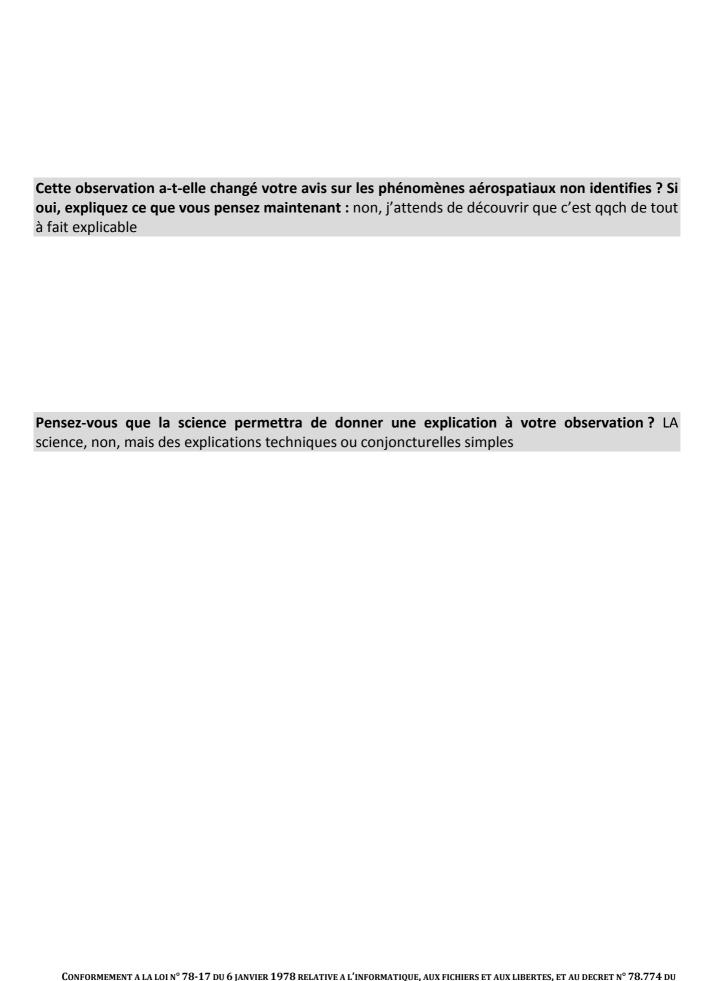
Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ? Recherches sur Twitter et des gens faisant la même observation au même moment. J'ai mis un message à que je connais depuis longtemps et qui m'a incité à vous envoyer ce témoignage.

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ? NON, je ne sais pas et c'est pour cela que j'envoie ce témoignage

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ? Intérêt habituel pour une journaliste. Et ne croyant pas du tout aux OVNIS, dans le sens « habituel » du terme (lien avec extraterrestres etc.)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE



## Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- <b>Gendarmerie</b> (mentionner la brigade et la date) :	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
- <b>Police</b> (mentionner le commissariat et la date) :	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
- <b>GEIPAN</b> (mentionner le nom du contact et la date) :	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
- <b>Enquêteur privé</b> (mentionner le nom du contact et la date) :	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
- <b>Ufologue</b> (mentionner le nom du contact et la date) :	
- <b>Journaliste</b> (mentionner le nom du contact et la date) :	· · · · · · ·
<ul> <li>- Internet (mentionner le site et la date) : sur TWITTER le 23 août</li></ul>	
Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (cocher ou supprimer les mentions inutiles)	
Questionnaire	
☐ Croquis du phénomène observé (nombre :)	
☐ Carte(s) ou plan(s) (nombre :)	
Photographie(s) de l'observation (nombre :7)	
☐ Vidéo(s) de l'observation (nombre :)	
☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre :)	

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

#### Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussignée	
la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.	
Fait à Paris	
Le 24 août 2015	
Signature	
	$\int$

#### Ce questionnaire est à renvoyer :

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

### **GEIPAN**

Centre national d'études spatiales

DCT/DA/GEIPAN

18 avenue Édouard Belin,

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE